
L'IFI : comment déclarer son patrimoine - ANNULÉE

Le 14 mai 2020



En raison de **l'épidémie de COVID-19**, la Chambre des Notaires de Paris est contrainte d'annuler la conférence publique que nous devions organiser le **jeudi 14 mai 2020 à 19h** sur le thème : "**L'IFI : comment déclarer son patrimoine**".

Nous vous tiendrons informés dès que possible de la reprise de notre cycle de conférence-débat.

Chambre des Notaires de Paris